



oph
PORTES
DE FRANCE
THONVILLE

MODALITES DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT DANS LE CADRE DE VENTES HLM

L'offre d'achat doit être impérativement formalisée par écrit, signée et complétée suivant le formulaire d'offre d'achat établi par l'OPH Portes de France Thionville et mis à disposition sur le site internet de l'Office, au siège, ou remis lors des visites de logements et après constat de la publicité.

Pour être recevable, l'offre d'achat doit être accompagnée d'un dossier de candidature complet, comprenant l'ensemble des justificatifs à fournir pour chaque acquéreur.

MODALITES DE REMISE DE L'OFFRE D'ACHAT

L'offre d'achat et le dossier de candidature, accompagnés de toutes les pièces, peuvent être adressés :

- De préférence par mail à immo@oph-thionville.fr
- Par courrier LRAR : OPH Portes de France Thionville
26 avenue Albert 1^{er}
57100 THIONVILLE
- Par remise en main propre contre signature

DELAI DE REMISE DE L'OFFRE D'ACHAT

Le Délai de remise de l'offre est défini par l'article R 443-12 du CCH.

L'offre d'achat doit parvenir à l'OPH Portes de France Thionville dans un délai d'un mois à compter de la date de parution de la dernière publicité. Ce délai est mentionné sur chaque support de parution.

IMPORTANT : Le logement peut être vendu, sans attendre la fin du délai de remise des offres, au premier acquéreur dès lors qu'il appartient à la 1ère catégorie des personnes physiques prioritaires visées et que son offre est égale ou supérieure au prix proposé.

MODALITES DE TRAITEMENT DES OFFRES D'ACHAT

[Modalités de classement des offres reçues, définies par l'article D443-12-1 du CCH](#)

[Ordre de priorité de l'acquéreur, défini par l'article D443-11 aliéna III du CCH](#)